

Utilisation de l'Application PREVAIR

L'utilisation de l'application PREVAIR va être progressivement étendue à l'ensemble des entreprises prestataires travaillant en zone contrôlée dans les centrales nucléaires EDF. Elle permettra de formaliser la préparation dosimétrique des interventions.

PREVAIR permet de décrire les différentes phases d'un chantier, de saisir les conditions radiologiques prévues pour chaque phase (durée d'intervention, débit de dose, mesures de prévention prévues...) et finalement d'obtenir la valeur de la dosimétrie prévisionnelle attendue des salariés. Son utilisation est une conséquence de la réglementation.

Afin de faciliter la prise en main de cet outil par votre entreprise nous vous proposons que, dès que possible, vos salariés utilisent la « base bac à sable » d'entraînement qui est accessible sur les postes informatiques que nous mettons à votre disposition sur notre site. Pour ce faire, il est nécessaire que vous demandiez les accès informatiques (pour Cattenom) à M. Baptiste ANDRIAMAHANINA au tél. 7118, qui sera votre interlocuteur pour tout ce qui concerne l'utilisation de PREVAIR et qui pourra répondre à vos questions.

Ensuite quand ils maîtriseront l'outil, vos salariés pourront saisir la préparation dosimétrique de vos interventions en zone contrôlée sur l'application PREVAIR opérationnelle de notre site.

Nous vous rappelons que vous trouverez des informations concernant PREVAIR sur le site d'information dédié aux prestataires : <http://prestataires-nucleaire.edf.com> à la rubrique « Services aux entreprises », partie protégée par mot de passe et sur le site du GIM.Est : gimest.com sur lequel vous trouverez également les documents suivants,

- modalités de connexion à la base « bac à sable »,
- dépliant rappelant comment accéder en zone contrôlée en utilisant PREVAIR : « Modalités d'accès en zone avec PREVAIR et ses codes à barres ».